



Avenant n° 3 à la Convention interdépartementale d'assistance opérationnelle

Entre

Le Service départemental d'incendie et de secours de la Loire représenté d'une part, au titre de la mise en œuvre opérationnelle des services par Madame la Préfète de la Loire et, d'autre part, au titre de l'activité administrative et financière par Madame la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire.

Et

Le Service départemental d'incendie et de secours de la Saône-et-Loire représenté d'une part, au titre de la mise en œuvre opérationnelle des services par Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire et, d'autre part, au titre de l'activité administrative et financière par Monsieur le Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1424-2, L.1424-42 et R.1424-47;

Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment l'article L.742-11 ;

Vu le décret n° 2012-492 du 16 avril 2012 modifié relatif aux indemnités des sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu l'arrêté du 6 avril 2020 du préfet de la Loire portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques de la Loire;

Vu l'arrêté du 25 février 2021 de la Préfète de la Loire portant approbation du règlement opérationnel du SDIS de la Loire;

Vu l'arrêté n° 2011-035 du 20 avril 2011 du Préfet de Saône-et-Loire portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques de Saône-et-Loire;

Vu l'arrêté n° 2012-135 du 26 décembre 2012 du Préfet de Saône-et-Loire portant approbation du règlement opérationnel du SDIS de Saône-et-Loire;

Vu les décisions n° 14-09-075 du 21 novembre 2014, n° 20-01-003 du 23 janvier 2020 et n° du 21 juin 2022 du bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire ;

Vu la délibération n° BU 2022- du 14 juin 2022 du Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire ;

Considérant la nécessité de coordonner et mutualiser l'action des SDIS de la Loire et de Saône-et-Loire aux limites des deux départements pour gagner en efficacité vis à vis de la protection des populations concernées ;

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

La convention interdépartementale d'assistance opérationnelle a pour but de fixer les conditions d'assistance mutuelle entre les SDIS de la Loire et de Saône-et-Loire en vue d'assurer la distribution des secours dans le cadre de l'entraide courante, sur les territoires listés dans les tableaux annexés à ladite convention.

L'entraide courante s'entend hors cas de mise en œuvre des dispositions ORSEC (générales ou spécifiques) ou du déclenchement d'un Plan Particulier d'Intervention et concerne les interventions de proximité et de secours d'urgence (incendie, accidents, secours à personne...).

Les autres interventions non urgentes (prestations payantes et carences d'ambulanciers privés notamment) ou qui peuvent être différées ont vocation à être effectuées par le SDIS administrativement compétent.

Cette convention s'appuie sur l'ensemble des missions opérationnelles prévues à l'article L.1424-2 du Code général des collectivités territoriales, ainsi que sur les règlements opérationnels mis en œuvre par chaque SDIS partie à la convention.

La convention initiale a été conclue pour une durée de cinq (5) ans. Cette durée a ensuite été prorogée par deux fois par voie d'avenant jusqu'au 1^{er} juillet 2021 afin de permettre au SDIS de la Loire et au SDIS de Saône-et-Loire de procéder à la révision de leur règlement opérationnel respectif. Le SDIS de la Loire a adopté son règlement opérationnel révisé en février 2021.

La révision du règlement opérationnel actuel du SDIS de Saône-et-Loire sera finalisée en fin d'année 2022, il apparaît donc nécessaire de proroger la durée de la convention dans l'attente de la rédaction d'une nouvelle convention tenant compte des règlements de chacun des SDIS concernés.

Article 1^{er} : objet

Le présent avenant a pour objet de proroger la durée de la convention interdépartementale d'assistance opérationnelle dans l'attente de l'approbation définitive du règlement opérationnel du SDIS de Saône-et-Loire.

Article 2: Sectorisation

L'annexe II visée à l'article 1^{er} « objet » de la convention initiale, et relative aux communes du département de Saône-et-Loire défendues en tout ou partie par le SDIS de la Loire, est remplacée par l'annexe jointe au présent avenant.

Article 3 : entrée en vigueur

L'avenant prend effet au 1^{er} juillet 2022 et est applicable jusqu'au 1^{er} juillet 2023 et ce dès l'accomplissement des formalités exécutoires.

Toutes les dispositions de la convention initiale demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires à celles contenues dans le présent avenant.

Fait en 4 exemplaires originaux.

Fait à, le.....

La Préfète de la Loire

Fait à, le.....

La Présidente du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de
secours de la Loire

Fait à, le.....

Le Préfet de Saône-et-Loire

Fait à, le.....

Le Président du Conseil d'administration du
Service départemental d'incendie et de
secours de Saône-et-Loire

Annexe II Sectorisation 2022

Communes du département de Saône-et-Loire défendues par un centre du SDIS de la Loire

COMMUNE	1 ^{er} appel	2 ^{ème} appel	3 ^{ème} appel	4 ^{ème} appel	5 ^{ème} appel
ANGLURE-SOUS-DUN	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	BELMONT DE LA LOIRE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
ANZY-LE-DUC	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	POUILLY SOUS CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire
ARTAIX	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	POUILLY SOUS CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire
BAUDEMONT	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SAINT DENIS DE CABANNE (42)	SDIS de Saône-et-Loire
BAUGY	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	POUILLY SOUS CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire
BOURG-LE-COMTE	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	LA PACAUDIERE (42)
BRIANT	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire
CERON	SDIS de Saône-et-Loire	LA PACAUDIERE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
CHAMBILLY	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	POUILLY SOUS CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire
CHASSIGNY-SOUS-DUN	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SAINT DENIS DE CABANNE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
CHATEAUNEUF	SDIS de Saône-et-Loire	SAINT DENIS DE CABANNE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
CHAUFFAILLES	SDIS de Saône-et-Loire	BELMONT DE LA LOIRE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
CHENAY-LE-CHATEL	LA PACAUDIERE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
COUBLANC	SDIS de Saône-et-Loire	SAINT DENIS DE CABANNE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
FLEURY-LA-MONTAGNE	CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
IGUERANDE	SDIS de Saône-et-Loire	POUILLY SOUS CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
LA CHAPELLE SOUS DUN	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
LIGNY-EN-BRIONNAIS	CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
MAILLY	SDIS de Saône-et-Loire	POUILLY SOUS CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
MARCIGNY	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	POUILLY SOUS CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire
MELAY	SDIS de Saône-et-Loire	POUILLY SOUS CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
MONTCEAU L'ETOILE	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	POUILLY SOUS CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire
MUSSY-SOUS-DUN	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	BELMONT DE LA LOIRE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire

SAINT-BONNET-de-CRAY	CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	POUILLY SOUS CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire
SAINT-EDMONT	SAINT DENIS DE CABANNE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
SAINTE-FOY	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
SAINT-IGNY-DE-ROCHE	SDIS de Saône-et-Loire	BELMONT DE LA LOIRE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
SAINT-JULIEN-DE-JONZY	SDIS de Saône-et-Loire	CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
SAINT-LAURENT-EN-BRIONNAIS	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SAINT DENIS DE CABANNE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
SAINT-MARTIN-DE-LIXY	SAINT DENIS DE CABANNE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
SAINT-MARTIN-DU-LAC	SDIS de Saône-et-Loire	POUILLY SOUS CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF	SDIS de Saône-et-Loire	SAINT DENIS DE CABANNE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
SAINT-RACHO	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	BELMONT DE LA LOIRE (42)
SEMUR-EN-BRIONNAIS	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
TANCON	SDIS de Saône-et-Loire	SAINT DENIS DE CABANNE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
VAUBAN	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SAINT DENIS DE CABANNE (42)	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire
VERSAUGUES	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	POUILLY SOUS CHARLIEU (42)	SDIS de Saône-et-Loire
VINDECY	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	SDIS de Saône-et-Loire	POUILLY SOUS CHARLIEU (42)